

Développement territorial et patrimoines

Dix ans de recherches CPDT sur les patrimoines naturels, paysagers et bâtis

Ten Research Programmes On Territorial Development: Heritage Considerations

M.-F. Godart¹

La prise en compte du patrimoine au sein des recherches de la CPDT débute lors de la deuxième période de subvention, au vu de l'importance et du rôle des patrimoines (naturel et culturel) mis en évidence dans les études de développement territorial. Un rapide tour d'horizon des recherches menées montre l'évolution des problématiques prises en compte, les résultats prometteurs engrangés et les nombreuses pistes pour la prise en compte et la valorisation des différents patrimoines.

Heritage began to be considered within the CPDT's research programmes at the time of the second period of subsidy, in view of the importance and the role of heritage (natural and cultural) highlighted in the territorial development studies. A quick survey of the research programmes shows the problems taken into account, the promising results collected, and the many avenues for the consideration and the enrichment of the various heritages.

Mots-clés : patrimoine, patrimoine naturel, patrimoine bâti, paysage

Keywords : heritage, natural heritage, built inheritance, landscape

Lors des premières études qui leur sont consacrées, les différents patrimoines sont étudiés selon une approche segmentée, c'est-à-dire que chaque type de patrimoine est analysé séparément, mais sur base d'une méthodologie commune qui repose sur quatre grandes questions.

La première question s'interroge sur la définition du patrimoine, la deuxième se penche sur le sens à donner au terme patrimoine et la troisième envisage l'application du terme tel que défini. Enfin, une quatrième question

s'intéresse à la prise en compte des patrimoines dans la littérature scientifique, ainsi que dans les textes légaux.

A partir de cette approche commune, l'organisation de la recherche a divergé selon le thème vers une vision plus opérationnelle ou vers une recherche à caractère plus scientifique. Ces évolutions variées vont également avoir des implications sur le suivi et l'encadrement, de même que sur les acteurs impliqués dans les processus et les interventions prestés par ceux-ci.

¹ Guide-ULB. Courriel : mfgodart@ulg.ac.be

Les résultats de la première phase de recherches ont amené une nouvelle approche des patrimoines dans la subvention suivante, à savoir une vision clairement transversale, plus articulée vers des questions intégratrices en lien avec le territoire et les spécificités patrimoniales.

Brièvement, on peut donc regrouper les recherches en trois phases.

Dans la première phase, le patrimoine naturel, les paysages et le patrimoine bâti sont pris en compte selon les principes énoncés ci-dessus lors de la subvention 2000 – 2002.

Dans un deuxième temps, l'approche transversale a concerné la gestion territoriale de l'environnement (déclinée selon une approche paysagère, une approche de gestion de l'espace rural, la mise au point d'outils méthodologiques de prise en compte de l'environnement et une approche visant à assurer une meilleure articulation entre développement territorial et patrimoine naturel) et la prise en compte opérationnelle du patrimoine bâti dans l'optique du renouveau urbain (reconstruire la ville sur la ville). Ces approches ont été développées durant la subvention 2002-2005.

Enfin, la dernière période de prise en compte du patrimoine (subvention 2005-2009) a développé l'approche transversale au travers de la mise au point d'atlas des paysages, offrant une perspective globale sur les territoires.

L'ensemble de ces recherches a abouti à des rapports de recherches très complets disponibles sur le site internet de la CPDT et à cinq publications (en date du 31 mai 2009) destinées à valoriser et diffuser les résultats de ces différentes recherches.

La période de recherche thématique et de cadrage (2000-2002)

Les premières recherches mises en place dans le domaine du patrimoine en lien avec le développement territorial se sont essentiellement concentrées sur les patrimoines naturel et bâti, ainsi que sur les paysages, en partant du principe que l'aménagement du territoire se place dans la perspective de la planification stratégique de l'utilisation et de la préservation des ressources (y compris patrimoniales).

La première étape envisagée nécessitait de préciser les définitions à appliquer pour les divers patrimoines et de cerner les outils existants relatifs à ces patrimoines.

En ce qui concerne le patrimoine naturel et les paysages, l'objectif majeur énoncé pour cette période était de travailler à l'inventaire et à la mise en place d'une cartographie de synthèse des ressources patrimoniales naturelles et paysagères wallonnes.

Pour le patrimoine bâti, la volonté était avant tout d'aborder les politiques publiques de valorisation dans une perspective globale de développement territorial durable.

Patrimoine naturel

Dans un premier temps, la problématique est abordée suivant une approche théorique destinée à définir objectivement le contexte dans lequel s'inscrit la recherche, c'est-à-dire essentiellement la définition des principaux concepts utilisés en écologie et en biologie de la conservation (tels que biodiversité, patrimoine naturel, réseau écologique, habitat, milieu artificiel, milieu



naturel, milieu de substitution...). Après les définitions, la recherche s'est penchée sur les outils juridiques et scientifiques disponibles en Région wallonne pour prendre en compte le patrimoine naturel.

Cet aspect « technique » a ensuite été complété par un examen des principales pressions liées à l'utilisation du sol affectant le patrimoine naturel, de manière à faciliter la proposition de mesures concrètes pour limiter leurs effets négatifs.

Parmi les facteurs identifiés, l'importante densité de population et les activités humaines intenses, fortes caractéristiques de la Région wallonne, induisent de nombreuses pressions sur le patrimoine naturel. Afin de préciser ces pressions, diverses zones d'expérimentation locale ont été choisies de manière à réaliser une analyse critique des contraintes relatives au maintien des habitats naturels et du réseau écologique encore présents sur le territoire.

En complément aux approches théorique et pratique, un essai de mise au point d'une méthodologie pour l'intégration du patrimoine naturel dans les plans de secteur a été proposée et diverses propositions de cartographie de zones et périmètres liés à la nature sont émises.

Patrimoine paysager

Concernant le patrimoine paysager, l'objectif majeur était d'établir une vision globale des points forts et faibles de la gestion régionale de ces patrimoines, dans une perspective transversale d'aménagement du territoire.

Pour ce faire, des propositions d'approches différenciées ont été énoncées pour rencontrer les besoins d'une prise en compte du paysage comme patrimoine régional. L'une des réalisations majeures de cette recherche a été l'identification et la caractérisation des septante-neuf « territoires paysagers » couvrant la Wallonie. L'identification repose sur la combinaison de trois critères : le relief, l'occupation du sol et la morphologie de l'habitat, le tout considéré à l'échelle du 1:50.000ème. Le découpage cartographique a été validé par des campagnes de terrain. Les territoires voisins présentant des caractéristiques proches ont été regroupés au sein de treize ensembles paysagers. Enfin, la recherche s'est également penchée sur l'établissement d'une typologie

exploratoire des paysages urbains.

L'étude a aussi évoqué la nécessité d'une logique de protection de certains paysages (définition de périmètres de protection paysagère) au vu des pressions qui s'exercent actuellement sur les paysages wallons.

Patrimoine bâti

Les politiques publiques de valorisation du patrimoine bâti ont été envisagées dans une perspective globale de développement territorial durable (suivant le principe que celui-ci repose sur la question de la réutilisation des bâtiments et espaces vacants existants en lieu et place de la consommation de nouveaux espaces). Un tel développement vise également à contribuer à un nouveau champ de pratiques favorisant l'interaction entre les actions patrimoniales proprement dites (protection, inventaire, sensibilisation...) et les politiques de rénovation urbaine, dans une perspective globale de renouveau urbain.

Le travail à partir de la littérature existante a permis de dresser un « état de la question » de l'évolution de la notion de patrimoine. Les causes de non-réutilisation du patrimoine bâti ont été recensées et regroupées dans un tableau de synthèse et des études de cas ont permis de préciser divers éléments du questionnement.

Enfin, un aperçu des outils disponibles en Région wallonne et dans les pays voisins en matière de rénovation urbaine a été dressé.

Du point de vue de l'organisation de l'action publique, les quatre études de cas mettent en évidence deux problèmes majeurs que sont la difficulté de mise en oeuvre des différents outils de la rénovation urbaine et l'absence d'une vision stratégique globale du développement des communes.

D'autres éléments importants ont également pu être dégagés des études de cas, en lien avec des perceptions très diverses de la notion de patrimoine par les différents acteurs ou le fait que l'action publique wallonne de requalification du patrimoine bâti se caractérise par une priorité donnée aux interventions sur les espaces publics. En outre, les outils existants ne pallient pas l'absence de volonté politique et de réflexion stratégique au niveau local.

Enfin, si la valeur patrimoniale des biens et leur état de dégradation augmentent la complexité déjà grande des



Le renouveau urbain, à l'intersection des actions patrimoniales classiques (protection inventaire, sensibilisation...) et des politiques de rénovations urbaines. Namur, rue de la Croix — PHOTO D.C.

montages d'opération, plusieurs axes possibles d'amélioration du dispositif d'action publique wallon ont pu être identifiés. A ce titre, il convient de tenir compte du fait que la commune est un acteur central : elle fait les choix de développement, lance ou entérine les projets. En conclusion, on peut dire que la politique d'usage parcimonieux et durable de l'espace et du patrimoine bâtis dispose en Région wallonne de moyens et d'outils opérationnels et normatifs globalement suffisants, même si les moyens humains disponibles devraient pouvoir être renforcés.

La période des recherches transversales (subvention 2002-2005)

Gestionnaires traditionnels de l'espace rural

L'objectif majeur de la recherche visait une identification des moyens d'actions communs pour une gestion plus intégrée du patrimoine rural au sens large. La recherche devait donc clarifier le rôle de chaque catégorie d'acteurs (agriculteurs, forestiers, protecteurs de la nature...), suivre l'évolution de ce rôle et connaître l'implication de chaque catégorie d'acteurs dans la gestion et l'évolution du monde rural.

L'implication des différents acteurs et gestionnaires de l'espace rural est analysée de manière à la fois rétrospective et prospective (tendances d'évolutions futures au vu des évolutions passées).

Outre une importante recherche bibliographique (notamment historique), l'étude s'est aussi appuyée sur des enquêtes auprès d'acteurs divers du milieu rural, mais aussi, de manière plus ciblée, auprès des propriétaires forestiers.

L'étude permet de relativiser la notion de patrimoine traditionnel et de mesurer l'influence des gestions passées et actuelles sur la qualité de l'espace rural. La nécessité d'une approche transversale et intégrée des problèmes de gestion est mise en évidence, de même que certaines pistes d'actions.



La recherche a également débouché sur la publication d'un ouvrage de la collection Etudes et documents intitulé « Gestion de l'espace rural, nature et paysages ».

Une autre piste de recherche a également été explorée : les articulations entre les objectifs européens définis dans le domaine de l'environnement - et plus particulièrement ceux qui concernent la nature et de la biodiversité - et leur mise en oeuvre sur le territoire de la Région wallonne au travers de divers programmes et instruments financiers.

Les résultats montrent que les actions et projets relatifs à la problématique énoncée sont subventionnés dans le cadre de différentes politiques (essentiellement régionale, agricole et environnementale), en fonction d'orientations ou de programmations spécifiques, suivant des procédures particulières gérées par un grand nombre d'intervenants. Pour un observateur extérieur, la complexité des imbrications entre les programmes-cadres, programmations et programmes existants est importante, tant au niveau vertical (de l'Europe à la Région) qu'au niveau horizontal (au sein de la Région). Pourtant, finalement, les diverses combinaisons possibles aboutissent souvent aux mêmes possibilités d'action et les mêmes objectifs semblent pouvoir être poursuivis dans les différents cadres financiers.

En conclusion, il semble qu'une certaine centralisation des données et la capitalisation des échecs et des succès, tant au niveau de la connaissance que de l'application, pourrait être un objectif important au niveau de la Région. La rédaction d'un guide pratique de tous les financements européens pour l'environnement, restreint au domaine considéré mais à entrées multiples et la création d'une cellule d'appui unique spécialisée qui pourrait expliciter les appels à projets, renseigner, conseiller, orienter... semblent être deux actions intéressantes à entreprendre.

Outils méthodologiques

Le programme de travail prévoyait d'établir des guides méthodologiques permettant d'intégrer les obligations liées aux directives Natura 2000 (en particulier, en relation avec l'article 6 de la directive 92/43/CE). Cet objectif a été rencontré, dans un premier temps, par l'établissement de grilles croisées d'analyse entre les types d'activités et les types d'habitats Natura 2000.

L'établissement de guides méthodologiques avec un niveau d'information suffisant dans les délais impartis s'étant avéré impossible, plusieurs propositions alternatives furent envisagées, orientant le travail dans le sens de l'établissement d'un organigramme d'aide à la décision permettant de trier les dossiers de demande, tout en autorisant une marge d'interprétation selon les spécificités des cas rencontrés. L'utilisation de cet organigramme devait être, in fine, épaulée par des fiches didactiques et synthétiques relatives aux différents habitats Natura 2000 présents en Région wallonne et aux activités jugées prioritaires en fonction notamment de la fréquence de demandes de permis qu'elles génèrent.

Patrimoine naturel

Les réflexions se sont concentrées sur la clarification des concepts liés à la problématique du réseau écologique dans le contexte wallon. La nécessité de toujours mettre en contexte les concepts utilisés, pour éviter toute ambiguïté, est soulignée. Au-delà de la clarification terminologique, il apparaît que la méthode écosystémique développée par la CPDT a produit une succession d'outils efficaces et riches en informations pour établir la structure écologique principale de la Wallonie. Ces outils devraient aussi être utiles pour l'établissement de réseaux écologiques thématiques et pour prévoir l'évolution des écosystèmes en fonction de différentes pressions comme les changements climatiques par exemple. La mise au point d'une méthodologie au travers de territoires-tests a débouché sur des résultats révélant la nécessité d'engager des moyens (notamment en terme d'informatique) supérieurs à l'enjeu tel que perçu par divers acteurs impliqués dans le suivi de l'étude.

Les paysages

Dans le domaine des paysages, la Convention européenne du paysage, qui vise à assurer la protection, la gestion et l'aménagement de tous les paysages, a pu trouver son application dans la finalisation de la démarche d'identification des paysages de chaque partie de la Région wallonne. Une publication reprenant les territoires identifiés est parue dans la collection Etudes et documents sous le « titre Les territoires paysagers de Wallonie ».



Les réflexions menées sur l'élaboration d'une méthodologie d'identification des paysages patrimoniaux ont révélé l'extrême complexité du problème et la nécessité d'une couverture détaillée des paysages de toute la Région wallonne, afin de pouvoir procéder à des arbitrages. La définition de périmètres patrimoniaux ne rencontre cependant qu'un des objectifs de la Convention européenne du paysage, à savoir la protection.

Par ailleurs, une sensibilisation à la problématique des paysages et à l'impact de chacun sur les paysages trouve son aboutissement dans une publication sous la forme d'une plaquette intitulée « Pour une meilleure prise en compte des paysages ». Des propositions concrètes d'actions y sont présentées, tant pour les collectivités locales que pour les citoyens.

Patrimoine bâti (Reconstruire la ville sur la ville)

Les questions soulevées durant la première période sur la problématique du « recyclage urbain » ont mené à un affinage de la recherche, pour aboutir à une publication permettant de concrétiser les diverses pistes évoquées. Cette publication est parue sous la forme d'une plaquette « Réhabiliter et rénover l'espace bâti en Wallonie ».

La recherche en elle-même est partie du constat que si, pendant des siècles, les villes se sont reconstruites « sur elles-mêmes », depuis une cinquantaine d'années, les noyaux bâtis traditionnels perdent de leur vitalité, au profit de la périphérie, où viennent s'installer l'habitat et les activités économiques. Qu'elles soient urbaines

ou rurales, toutes les communes sont confrontées à la question de la réhabilitation et du recyclage des espaces bâtis.

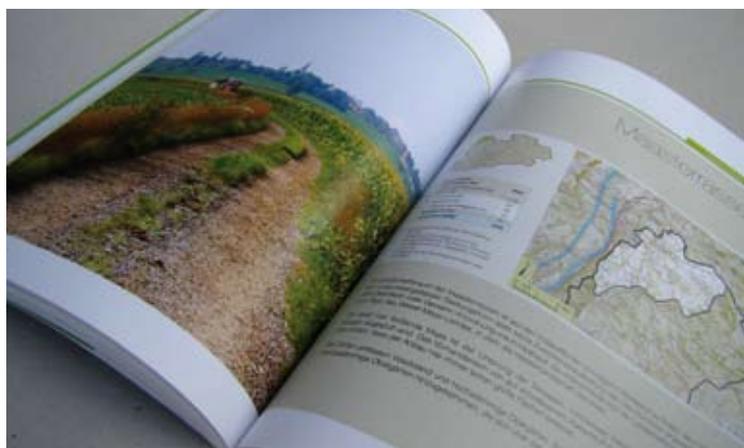
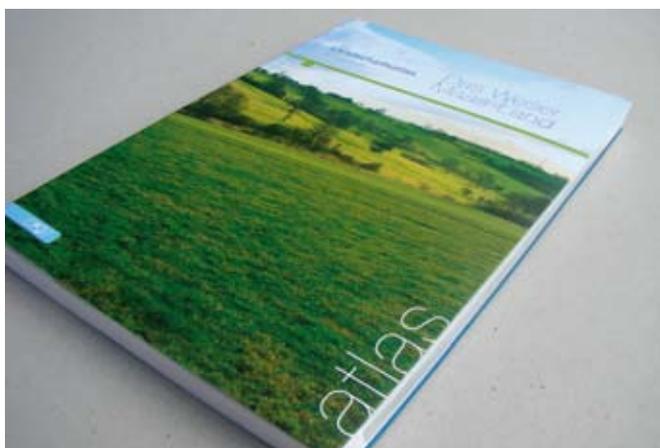
Partant du principe que les communes et les acteurs locaux sont responsables de la gestion de leur territoire, l'étude présente des réalisations concrètes, analyse ce qui leur a permis d'aboutir et montre que des moyens parfois simples peuvent amener des changements durables.

Pour ce faire, trois aspects sont successivement examinés : la question de l'espace bâti au sein de la problématique du développement territorial propose une réflexion générale sur l'utilité de gérer, d'entretenir et de valoriser le bâti. Ensuite, l'opportunité d'une démarche dynamique de gestion (ancrage historique et méthodologie de prise en compte) est envisagée, pour terminer par la présentation de différentes actions menées en Wallonie, participant à la réhabilitation et à la rénovation de l'espace bâti.

La recherche intégrée, basée sur les paysages (subvention 2005-2009)

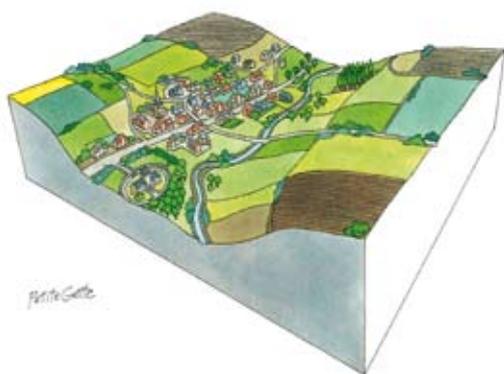
L'aboutissement des diverses réflexions qui précèdent mène à la prise de conscience de mettre en place un outil intégré de gestion du territoire en lien direct avec les paysages. L'outil choisi pour rencontrer ces besoins est l'Atlas des paysages de Wallonie. Cette collection a pour ambition d'être un outil de sensibilisation, de connaissance et de gestion, à la disposition de tous les acteurs concernés. Chaque volume constitue un socle d'action, un document de référence et d'orientation, sans valeur réglementaire, visant à susciter ou permettre une harmonisation des décisions d'aménagement.

Les Atlas comportent un aperçu de l'évolution des paysages wallons, commun à tous les volumes. Ils se penchent ensuite sur les facteurs d'évolution au sein de l'ensemble paysager traité. La troisième partie offre aux lecteurs un accès plus détaillé au territoire par la description paysagère d'unités plus réduites, les aires, ce qui permet de mettre en évidence les enjeux locaux en termes de paysages, l'objectif à envisager en lien avec la CEP et des pistes d'actions. Enfin, des enjeux communs à tout l'ensemble paysager sont traités de la même manière. Les Atlas des paysages de Wallonie



Les Atlas des paysages sont des outils de sensibilisation, de connaissance et de gestion, à la disposition de tous les acteurs.

devraient offrir à terme une connaissance générale et détaillée de chacun des territoires paysagers, mettant en évidence les enjeux paysagers des années à venir et proposant des pistes d'intervention. Le premier volume de la collection est disponible depuis février 2008 et le deuxième volume sortira en septembre 2009.



La petite Gette. Un document pédagogique extrait de l'Atlas des paysages consacré aux Plateaux brabançon et hesbignon — DESSIN : D. KATHELJUN.

L'outil a d'ores et déjà trouvé un accueil favorable auprès de nombreux acteurs y compris à l'étranger.

L'exploitation des résultats et les perspectives d'avenir

Les différents résultats ont été engrangés par les équipes de chercheurs (en tout, près de trente personnes ont travaillé pendant des périodes plus ou moins longues sur les recherches liées au patrimoine) qui se sont succédés pendant huit ans et ont connu des fortunes diverses.

Les recherches sur le patrimoine bâti

Les possibilités d'application des recherches se sont avérées fortement variables en fonction de l'antériorité des acquis, du type de recherche, du thème précis des recherches, des acteurs en présence et de leur intérêt pour les résultats, de l'existence de consensus sur les notions et perspectives, des objectifs de départ et des liens identifiés ou pressentis avec le développement territorial.

Certaines recherches peuvent aboutir à d'intéressants résultats scientifiques, mais considérés comme peu, voire pas applicables concrètement en termes de développement territorial. Faut-il dès lors les assimiler à des échecs ou simplement prendre acte du fait que toute recherche ne trouve pas nécessairement de débouchés immédiats ?

Quelle que soit l'applicabilité des résultats, on peut constater que les patrimoines sont considérés, en fonc-

tion de divers facteurs, comme un frein ou un moteur de développement. Parmi les points de convergence qui peuvent être identifiés pour expliquer le rôle potentiel des patrimoines dans le développement territorial, on peut observer que si le patrimoine considéré bénéficie d'un statut de protection fort (de type classement ou réserve), c'est l'aspect frein qui domine le plus souvent. Ce constat ne doit cependant pas remettre en question l'intérêt des statuts de protection pour préserver des patrimoines exceptionnels ou particulièrement représentatifs. Par contre, si un patrimoine bénéficie d'une reconnaissance partagée de sa qualité, mais sans que des contraintes fortes ne s'exercent, il a toute chance de constituer un facteur de développement fédérateur, car il constitue alors un levier d'accès à divers outils de gestion et peut générer un sentiment d'appartenance.

De nombreux thèmes de recherche restent à développer ou explorer pour améliorer la connaissance, la sensibilité et l'intérêt des différents acteurs pour les patrimoines. Forte de son expérience et des leçons tirées des recherches précédentes, la CPDT peut encore apporter de précieuses contributions à leur l'intégration dans le développement territorial.

Une vision intégratrice comme celle développée dans les dernières années via les atlas des paysages constitue l'une des pistes prometteuses permettant d'intégrer une vision globale des patrimoines dans leurs relations avec le territoire et ses atouts, mais aussi de leur rôle dans la qualité des territoires et des cadres de vie. La mise en évidence d'enjeux spécifiques aux divers patrimoines, que ce soit au niveau régional ou local, peut être dégagée de ce type d'étude. La connaissance fine acquise lors des recherches permet aussi de proposer des objectifs de protection, de gestion ou de requalification, ainsi que des pistes d'actions pour rencontrer ces objectifs.

Conclusion

Les principaux enseignements qui peuvent être tirés de huit années de recherches sont que les patrimoines, qu'ils soient naturels ou construits, sont encore bien présents en Région wallonne. Parmi les difficultés rencontrées dans leur gestion, se trouve la question d'une définition consensuelle de la notion de patrimoine, celle des critères de leur reconnaissance (plus particulièrement les patrimoines naturel et paysager) par les acteurs et la recherche d'outils de gestion à mettre en oeuvre.

Des réponses à ces questions sont fournies dans les rapports de recherches, mais aussi dans cinq publications à destination d'un public large : acteurs institutionnels ou ONG locales et citoyens désirant s'investir et s'impliquer dans la gestion de leur cadre de vie.

En conclusion, si de nombreux outils existent, ils sont encore parfois mal connus, mal compris et peu exploités. La présence d'un patrimoine (naturel ou culturel) au sein d'un territoire est encore trop souvent perçue comme un frein, alors que les différentes recherches menées ont montré les diverses possibilités de leur valorisation en terme de qualité du cadre de vie, mais aussi en terme d'image de marque vecteur de développement économique.

Les propositions d'action figurant dans les diverses publications de la CPDT sont encore trop peu exploitées et leur implémentation auprès des acteurs concernés insuffisante. L'action de la CPDT dans la formation des Conseillers en aménagement du territoire et urbanisme pourrait prendre ces problématiques en compte et être élargie à d'autres acteurs et responsables locaux.

Bibliographie

- CPDT, (2001). *Rapport final de la subvention 2000-2001*, Thème 5 : Gestion territoriale de l'environnement.
- CPDT, (2002). *Rapport final de la subvention 2001-2002*, Thème 5 : Le patrimoine, outil de développement territorial - Thème 5.1 Le patrimoine naturel
- CPDT, (2002). *Rapport final de la subvention 2001-2002*, Thème 5 : Le patrimoine, outil de développement territorial - Thème 5.1 Les paysages
- CPDT, (2002). *Rapport final de la subvention 2001-2002*, Thème 5 : Le patrimoine, outil de développement territorial - Thème 5.2 : Le patrimoine bâti, outil de développement territorial
- CPDT, (2003). *Rapport final de la subvention 2002-2003*, Thème 4 : Gestion territoriale de l'environnement
- CPDT, (2004). *Rapport final de la subvention 2003-2004*, Thème 4 : Gestion territoriale de l'environnement
- CPDT, (2005). *Rapport final de la subvention 2004-2005*, Thème 4 : Gestion territoriale de l'environnement
- CREMASCO V., DOGUET A., FEREMANS N., NEURAY C., PONS T., VAN DER KAA C. ET GODART M.-F. ET TELLER J. (sous la dir.), (2008). *Atlas des paysages de Wallonie*, T. 1 : L'entre-Vesdre-et-Meuse. Ministère de la Région wallonne.
- CREMASCO V., DOGUET A., FEREMANS N., NEURAY C., PONS T., VAN DER KAA C. ET GODART M.-F. ET TELLER J. (sous la dir.), (2008). *Landschaftatlas Wallonien, N°1 : Das Weser-Maas-Land*. Ministère de la Région wallonne.
- DE WITTE C., NEURAY C., NIELSEN M., PONS T., VAN DER KAA C., ET GODART M.-F., FELTZ C. (sous la dir.), (2009). *Atlas des paysages de Wallonie, Tome 2 : Les Plateaux brabançon et hesbignon*. Ministère de la Région wallonne.
- DROEVEN E., FELTZ C., KUMMERT M. (2004). *Les territoires paysagers de Wallonie*. Conférence permanente du développement territorial, Etudes et Documents 4, Ministère de la Région wallonne.
- FEREMANS N. (2004). *Gestion de l'espace rural, nature et paysages en Wallonie*. Conférence permanente du développement territorial, Etudes et Documents 5, Ministère de la Région wallonne.
- NEURAY C., VAN DER KAA C. ET GODART M.-F. (sous la dir.), (2004). *Pour une meilleure prise en compte des paysages*. Conférence permanente du développement territorial, Plaquette n°4, Ministère de la Région wallonne.